

# Compte rendu du conseil d'école du 10 novembre 2017

## Présents :

Représentant la mairie : Mme Valérie Courcier

Représentant le périscolaire : Mme Rachel Barbier

Représentants l'école : Mme Christel Cuinet, Mme Marie-Hélène Plagne-Cuny, Mme Marie-José Nicolet, Mme Carole Tempesta, Mme Christelle Gonin

Représentants l'Asparèle : Mme Marion Pircar, M Pierre-Marie Boitet, Mme Aurore Mora-Corral, Mme Anaïs Zupanzic, Mme Cindy Jeantet-Roncalli, Mme Laëtitia Gimenez

## Informations Asparèle :

### Liste des actions à venir :

- Bourse aux jouets les 17 et 18 novembre 2017,
- Vente de sapins le 9 décembre 2017,
- Vente de fromages le 20 décembre 2017,
- Carnaval le 3 février 2018 (défilé suivi d'un goûter),
- Vente à déterminer pour Pâques (Bulbes, fromage...),
- Soirée petits et grands le 12 mai 2018,
- Livre de recettes pour la fête des parents en mai 2018,
- Fête des écoles le 30 juin 2018.

### NB :

- ✓ Pour le projet livre de recettes, il est possible d'insérer jusqu'à 120 recettes. **Il sera demandé aux parents de proposer une recette par enfant ou par famille.** Les maîtresses et les animateurs du périscolaire seront aussi invités à faire de même. Une diffusion sur cette action sera effectuée en début d'année 2018.
- ✓ Pour la soirée petits et grands, forte de l'expérience de l'année dernière, l'Asparèle demande aux maîtresses et au périscolaire de travailler sur une décoration liée au thème animalier, que ce soit par le biais de photos, de dessins...pour décorer la salle où se déroulera la soirée.
- ✓ Fête des écoles : l'Asparèle demande si une réflexion a déjà été menée par l'équipe enseignante. A ce jour aucune réflexion précise n'a été encore menée, mais la fête des écoles ne pouvant avoir lieu à l'espace du marais (travaux sur le gymnase), il est envisageable de mener une activité si cela se déroule dans d'autres conditions qu'en 2017 (chapiteau, salle...). Il est rapporté que le sujet a été évoqué au conseil d'école élémentaire qui s'est déroulé la veille, et qu'il a été mentionné un accord de principe pour la mise à disposition de la salle d'activités. Le sujet sera à nouveau abordé au prochain conseil d'école, le temps pour l'équipe enseignante et l'Asparèle de murir le sujet.

### Fermeture de classe :

L'Asparèle demande à Mme Cuinet un point sur la situation. Pour le moment aucune information, la remontée des effectifs devant avoir lieu seulement vers le 20 novembre. Le sujet sera abordé au deuxième conseil de classe.

### Panneau d'affichage :

L'Asparèle demande à ce que soit affiché un mot **pour rappeler aux parents qu'ils doivent se garer en marche arrière sur les places banalisées, uniquement.** Il est aussi demandé de ne pas se garer le long du chemin, pour permettre aux familles de circuler à pieds correctement.

### Participation de l'Asparèle à la vie de l'école :

L'Asparèle remet un chèque de 819€ à l'école maternelle, correspondant à une subvention de 7€ par enfant pour l'année scolaire 2017/2018.

### Points divers :

- *Qui est Raphaël?* Raphaël est un enseignant remplaçant, rattaché à l'école et peut intervenir ponctuellement par exemple en cas d'absence de certaines enseignantes. Son action est appréciée des enfants, ce que l'Asparèle confirme aux vues des retours positifs enregistrés.

- *Echange de services entre la classe 1 et la classe 5, en quoi cela consiste?* Ce procédé, qui vient d'être mis en place entre les deux classes permet à Mme Cuinet d'assurer des cours de motricité dans la classe de Mme Gonin pendant que cette dernière assure des cours de chants dans la classe de Mme Cuinet. Les domaines de compétence des enseignantes sont ainsi mis en commun. Pour le chant, les cours se font de façon indépendante pour chaque classe mais il y aura aussi un ou des cours de chants en commun.
- Certains parents ont fait remonter à l'Asparèle le fait que certains papas se sentent "oubliés". L'Asparèle en prend acte, et admet que les ventes d'objets personnalisés qui ont été réalisées ces deux dernières années l'ont été à l'occasion de la fête des mères. Cette année le livre de recettes sera donc proposé pour "la fête des parents" les papas étant aussi de très bons cuisiniers. L'école précise pour sa part que pour les sorties les papas sont les bienvenus !!

### **Elections des représentants des parents d'élèves**

Taux de participation de 35,51% (en baisse par rapport à 2016).

Une seule liste était présentée par l'Asparèle.

**Parents titulaires élus** : Mme Marion Pircar, M Pierre-Marie Boitet, Mme Aurore Mora-Corral, Mme Anaïs Zupanzic, Mme Cindy Jeantet-Roncalli,

**Parents suppléants élus** : Mme Florence Bruchon, M Stéphane Gavoye, Mme Delphine Myotte-Duquet, Mme Marie Rousselet, Mme Laëtitia Gimenez.

### **Fonctionnement du conseil d'école**

Il a lieu au moins 3 fois par an.

Le conseil d'école a pour rôle : de voter le règlement intérieur de l'école, de donner un avis sur les actions pédagogiques, sur la restauration et l'hygiène, sur la protection scolaire et périscolaire, sur les projets scolaires.

### **Rappel des effectifs pour la rentrée scolaire 2017**

Effectif total de l'école : 117 enfants répartis comme suit :

classe 1 : 21 élèves de grande section

classe 2 : 12 élèves de petite section et 13 de moyenne section

classe 3 : 13 élèves de petite section et 12 de moyenne section

classe 4 : 3 élèves de très petite section, 10 de petite section et 11 de moyenne section

classe 5 : 22 élèves de grande section.

Ce qui donne un total de 43 GS / 36 MS / 35 PS / 3 TPS.

### **Règlement intérieur de l'école**

Il est consultable sur le site de l'Asparèle ([www.asparèle.com](http://www.asparèle.com)). Voté à l'unanimité.

### **Sécurité : évacuation et confinement**

- **Trois exercices d'évacuation incendie** ont lieu durant l'année scolaire.
  - ✓ le premier où tout le monde est au informé (enseignantes, élèves)
  - ✓ le second où seule l'équipe enseignante est informée
  - ✓ le dernier où seule la directrice est informée.

Les exercices se déroulent très bien. En moins de 2 minutes, l'ensemble des enfants est évacué sous le préau.

**Question** : Mme Barbier demande quand a lieu le premier exercice afin d'y associer le personnel du périscolaire, qui est régulièrement présent dans l'école durant la journée. Mme Cuinet l'informe que le premier exercice a déjà été fait, mais qu'au prochain exercice, il n'y aura aucun problème pour associer le personnel du périscolaire.

- **Le plan particulier de mise en sureté (PPMS)** est présenté au conseil d'école.

Il comporte lui aussi 3 exercices :

- ✓ un premier exercice lié au risque technologique
- ✓ un deuxième exercice lié au risque attentat intrusion

- ✓ un troisième lié à un risque particulier.

En cas d'exercice de confinement, tout le matériel nécessaire est disponible et stocké dans l'école.

Remarque : Un enfant a parlé à ses parents d'un monsieur qui pouvait le prendre et tirer une boule de feu sur lui. L'équipe enseignante précise que le sujet n'est jamais abordé comme cela en classe, tout comme il n'est pas abordé non plus comme un jeu afin de garder à cet exercice un côté sérieux et éducatif.

- Remplacement d'ATSEM.

Après un début d'année difficile, l'arrivée d'un personnel a permis de revenir à une situation satisfaisante. Justine Philippe assure le remplacement de Mme Farida Tariket .

Le remplacement n'est pas toujours possible, en effet trouver quelqu'un à 7h ou 8h du matin pour effectuer un remplacement est difficile.

### Bilan financier 2016/2017

- ✓ le total des dépenses s'élève à 6342,83€
- ✓ le total des recettes à 6557,50€
- ✓ soit un résultat positif de 214,67€.

### Sorties pédagogiques

- L'équipe enseignante souhaite renouveler l'expérience de la randonnée pédestre avec les enfants. Plusieurs sorties seront donc organisées de façon plus fréquente et de façon progressive afin de permettre en fin d'année une sortie avec sac à dos, repas...

Ce contact avec la nature permettra l'apprentissage de la marche, le développement de l'écoute et du sens de l'observation...

- Projet d'un verger avec la mise en place d'arbres fruitiers dans la cour. Aspects pratiques à revoir avec l'équipe espaces verts de la commune.
- Spectacle de Noël : programmé le 12 décembre, avec une intervention de la compagnie du colibri - spectacle "les contes glacés".

### Investissements et travaux dans l'école

- ✓ Mme Nicolet remercie la mairie pour les travaux réalisés dans sa classe,
- ✓ l'équipe enseignante souligne la bonne réactivité de l'équipe qui réalise les travaux,
- ✓ le local technique va être transformé en régie, début des travaux imminent,
- ✓ les stores des classes vont être changés, devis en cours,
- ✓ Il est demandé d'envisager la pose d'un robinet sur l'extérieur (verger, jeux d'eau l'été...)

La mairie précise que 1000€ ont été investis dans le mobilier l'année dernière, que de nouveaux mobiliers vont encore être livrés l'année prochaine (2 classes restent à équiper).

### Informations diverses

- Fournitures scolaires : pour l'année scolaire 2017/2018, le conseil décisionnel de l'Asparèle a décidé de laisser l'équipe enseignante gérer en totalité la commande fournitures pour l'école maternelle. La subvention Asparèle pour l'achat des fournitures sera versée en fonction des parents qui auront validé leur commande dans les temps afin de conserver un système d'équité entre l'école maternelle et l'école primaire.
- Rythmes scolaires : un sondage réalisé par l'Asparèle sera diffusé dans les cahiers afin de recueillir l'avis des parents d'élèves avant la tenue d'un conseil d'école exceptionnel.

Le rythme scolaire aujourd'hui reconnu par l'académie est celui de la semaine de 4,5 jours. S'il était envisagé un retour à la semaine de 4 jours il faudrait monter un dossier pour demander une dérogation à l'inspection d'académie, qui se prononcerait ensuite sur la recevabilité ou non du dossier.

En attente du résultat du sondage.

- Information périscolaire : à compter du 14 novembre, et jusqu'au 1er mars 2018, les élèves de maternelle resteront à l'école pour le périscolaire. Seuls les enfants qui seront récupérés après 18h15 seront à reprendre à l'Outo.
- Prochain conseil d'école le vendredi 02 mars 2018 à 18h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

La directrice

Mme Christel Cuinet

**SIGNE CUINET**

La secrétaire de séance

Mme Laëtitia Gimenez

**SIGNE GIMENEZ**